

# APPEL DE CANDIDATURES

Montréal 

Comité de suivi des centres de traitement des matières organiques (CTMO)  
de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est

Citoyens des secteurs désignés et organismes de la société civile locale  
et du milieu institutionnel desservant le territoire

Conformément aux orientations du gouvernement du Québec, d'ici 2019, l'agglomération de Montréal prendra un virage majeur en faveur de l'environnement. Afin de détourner de l'enfouissement un maximum de matières organiques produites sur son territoire, elle se dotera des infrastructures nécessaires pour transformer ces matières en compost et en biométhane. Cinq centres de traitement des matières organiques (CTMO) seront construits à cette fin. La participation des citoyens sera essentielle au succès du projet.

Le projet prévoit la mise en place de comités de suivi permanents afin d'obtenir la contribution de la collectivité dans les grandes étapes de planification et d'exploitation des installations. Deux premiers comités de suivi seront formés en 2015.

Le présent appel de candidatures invite **les citoyens et les organismes de la société civile<sup>1</sup> et du milieu institutionnel admissibles** à soumettre leur candidature à titre de membres du comité de suivi des CTMO de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

## Mandat

- Favoriser les échanges entre la Ville, l'exploitant du CTMO et la communauté locale.
- Prendre connaissance du suivi des engagements de l'agglomération envers la communauté locale, en regard de la mise en œuvre et de l'exploitation du CTMO, et faire des recommandations, le cas échéant.
- Prendre connaissance des performances du CTMO en matière de contrôle des nuisances, en référence aux lignes directrices du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et aux autres règlements applicables, et faire des recommandations, le cas échéant.

## Statut

Les comités de suivi des CTMO sont des comités consultatifs externes permanents. Le travail des membres est non rémunéré.

## Engagement des membres

- Exercer leur mandat dans le meilleur intérêt de la collectivité.
- Étudier tous commentaires ou demandes adressés par des citoyens ou des organismes et faire des recommandations pour leur suivi.
- Formuler des recommandations susceptibles de favoriser une meilleure intégration des activités des CTMO dans leur milieu d'insertion.
- Formuler des recommandations sur les activités des CTMO, dans le but de favoriser le respect de la qualité de vie des populations riveraines.
- Proposer des actions de sensibilisation destinées à la population.
- Rendre compte, une fois par année, des activités du comité, dans le cadre d'une assemblée publique d'information.

## Composition

Afin d'assurer la représentativité des communautés concernées, la composition des comités de suivi tient compte de la situation géographique de chaque CTMO. Ainsi, lorsque la distance le justifie, ils incluent des membres provenant d'un arrondissement ou d'une municipalité autres que celui où se trouve l'installation.

Chaque comité de suivi réunira une quinzaine de personnes représentant les principales parties prenantes concernées par le projet : administrations locales, citoyens, organismes locaux, organisme environnemental montréalais, industries du secteur, exploitants des installations, Ville de Montréal. Pour connaître la composition exacte du comité de suivi, consultez les *Règles de fonctionnement* accessibles sur Internet.

## Sièges à combler

Les sièges à combler dans le cadre du présent appel de candidatures sont :

- Un citoyen résidant dans le secteur désigné de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles<sup>2</sup>;
- Un citoyen résidant dans le secteur désigné de Montréal-Est<sup>2</sup>;
- Un représentant d'un organisme de la société civile de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
- Un représentant d'un organisme de la société civile de Montréal-Est;
- Un représentant d'un organisme de la société civile du quartier de Mercier Est;
- Un représentant d'un organisme institutionnel desservant le territoire des CTMO.

**IMPORTANT** : les organismes intéressés doivent désigner un représentant officiel.

## Candidats admissibles

### Citoyens :

Résider dans les secteurs limitrophes de l'installation, appelés « secteurs désignés »<sup>2</sup>.

### Organismes de la société civile :

Avoir sa place d'affaires dans l'arrondissement ou la municipalité concerné.

### Organismes institutionnels :

Desservir le territoire dans lequel se trouvent les installations.

## Caractéristiques recherchées

- Intérêt pour les questions liées au développement durable et à la qualité des milieux de vie;
- Expérience de collaboration avec des organismes de la société civile;
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse;
- Disponibilité.

## Calendrier

Les séances ordinaires se tiendront généralement chaque trois mois et seront d'une durée maximale de trois heures. Des séances spéciales pourront également avoir lieu, exceptionnellement. La première assemblée est prévue en **octobre 2015**.

## Pour soumettre votre candidature

Les citoyens et les organismes intéressés sont priés de transmettre une lettre d'intention mentionnant leur expérience, leur intérêt et leur motivation, accompagnée d'une preuve de résidence<sup>3</sup> pour les citoyens et d'un court dossier de présentation pour les organismes, **avant le 12 juin 2015**.

Par courriel à : [ctmo@ville.montreal.qc.ca](mailto:ctmo@ville.montreal.qc.ca)

Ou par la poste à : Comités de suivi des CTMO  
Service de l'environnement  
Ville de Montréal  
2235, rue Michel-Jurdant  
Montréal (Québec) H1Z 4N1

## Pour en savoir plus

Consultez les *Règles de fonctionnement* des comités de suivi, accessibles sur Internet.

1. Selon l'UNESCO, la société civile désigne les organismes, groupes ou associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif.

2. La carte des secteurs désignés est accessible sur Internet.

3. Les preuves de résidence acceptées sont les mêmes que celles requises pour s'abonner aux bibliothèques publiques de Montréal. Pour en connaître la liste, consultez le site Internet.

**[ville.montreal.qc.ca/ctmo](http://ville.montreal.qc.ca/ctmo)**